
1- FINANCES BUDGET

Retraite ou pension de réversion

- Assurances Retraite (tel : 3920) ou caisses spécialisées
- Minimum vieillesse (ASPA) : pour les +65 ans, sous condition de ressources. La demande d'allocation doit être adressée à sa caisse de retraite ou, pour les veufs à la caisse du conjoint.

Pour être accompagné : Centre médico-social de Bernin au 04 56 58 16 91.

2- DROITS et PRESTATIONS

Pour une information sur vos droits et prestations possibles :

- Service autonome du Gersivaudan - 71 chemin des sources Bernin - 04 56 58 16 41

- Point infos autonomie - des permanences d'accueil au service des personnes âgées ou handicapées

CCAS de Froges le mardi de 9h à 12h - 0476711593

Gonostin, Maine, jeudi 14h-16h - 04 76 71 78 75

- Pour accès, conseils, aide au remplissage de dossiers ...

Centre de ressource départemental pour l'autonomie

n° vert 0800 800 083

- D'autres informations sur le site du conseil général www.gersvau.fr

3- MAINTIEN A DOMICILE

- Dossier APA : Conseil général de l'ISERE - CCAS

- Adaptation du logement : Fact ISERE 04 76 47 82 45

- CCAS pour aide dossier

- Domicile partagé (avec étudiant ou jeune travailleur) 04 76 03 24 18

- Portage des repas : CCAS

- Aide au quotidien : associations d'aide à domicile, auxiliaire de vie

- Courses, ménage, loisirs... infirmiers à domicile...

- Télé- Alarme : Sud-Alarme et ADMR

4- AIDES ponctuelles et spécifiques pour les personnes âgées

cf. adultes (e.g. aides au logements CAF,...)

- Conseil général de l'Isère

- Centre médico-social de Bernin

- CCAS

- Aide au logement : CAF

- Tarifs spécifiques gaz et électricité

5- AIDE ADMINISTRATIVE

- CCAS de la commune

6- PREVENTION CANICULE

- Mairie de TENCIN et La Poste

7- AIDE AUX AIDANTS

- Café des aidants (conjoint, enfants...) : tableau des lieux de RDV

et d'échanges : www.tencin.fr dans la rubrique social / personnes âgées /

Aide aux aidants ou dans le classeur mis à disposition à la mairie.

8- DEPLACEMENTS

- Mobil Bus
-